

La Crise Ministérielle

M. Doumergue a remis la démission collective du Ministère au Président de la République. - Celui-ci s'est borné hier à constater avec les présidents des Chambres. - Une combinaison Viviani-Combes reste probable.

Journée de calme, tant au point de vue de la crise qu'au point de vue parlementaire. Après l'étrange élection des vice-présidents de la Chambre, dans laquelle, il faut bien le dire, les 100 socialistes unifiés n'ont pas donné un effort unanime, les modérés et la droite paraissent reprendre quelque espoir et jouent leurs derniers atouts.

Il s'agit d'abord, et surtout, d'état de discours prononcé à Rennes par le Président de la République, voulant voir dans les paroles du chef de l'Etat soit la menace d'une dissolution de la Chambre, soit celle d'une crise présidentielle, soit un ministère partisan d'une réforme militaire démocratique devait prendre le pouvoir.

Et comme il est loisible de discuter la valeur des prétendues menaces que M. Poincaré aurait dissimulées sous les frs de son éloquence, puis qu'il se serait possible à la rigueur, de considérer que ses allusions s'appliqueraient aussi bien à une solution transactionnelle basée sur une réorganisation sérieuse des réserves, les trois ministères font état de l'intention que le généralissime Joffre aurait annoncée de démissionner, comme chef d'état-major général de l'armée, si la nouvelle Chambre manifestait le désir de revenir à la loi de deux ans.

Fort heureusement, un communiqué de dernière heure, émanant du Ministère de la Guerre infirme les déclarations qu'on prête au généralissime qui ne serait pas sorti du silence affecté à sa fonction.

Et malgré la fausse manœuvre des socialistes unifiés, malgré les sous-entendus problématiques qu'on prête à M. Poincaré, et la note tendancieuse qu'on donne sur l'opinion anglaise, il est permis de considérer comme certaine, comme inévitable, la constitution d'un ministère de gauche et d'extrême-gauche dont il est vraisemblable que Viviani prendra la direction, avec la collaboration expérimentée de M. Combes.

Est-ce à dire que sans s'arrêter aux contingences de la défense nationale, sans s'inquiéter d'un nouveau bouleversement de l'armée active, le nouveau ministère improvisera une nouvelle loi de deux ans comme le ministère Barthou improvisa la loi de trois ans?

Avec tous les démocrates sincères, nous tenons à déclarer que la gauche n'en demande pas tant.

Elle désire simplement, que sans compromettre la sécurité nationale, des républicains de bonne volonté étudient en toute bonne foi une nouvelle organisation militaire, susceptible, par l'éducation sportive de l'adolescence, et enfin par une meilleure répartition des effectifs combattants de réaliser une diminution progressive de la durée du service actif jusqu'au retour à la loi de deux ans.

Les conclusions du général Percin, que nous publions plus loin, synthétisent admirablement les vœux de la démocratie.

Pas plus que l'augmentation d'un tiers de la durée du service militaire ne pouvait et ne devrait être improvisée, pas plus nous ne considérons qu'on puisse bouleverser à nouveau, jusqu'à compromettre la défense du pays républicain, le régime militaire actuellement en vigueur.

Cette œuvre de bonne foi et d'honnêteté pourra être celle du ministère Viviani.

L'ancien ministre du Travail, — si assissant et si réformateur, — le ministre profondément laïque de l'Instruction publique, le républicain socialiste qui a su conserver l'estime de ses adversaires et l'affectueuse confiance de toute l'extrême-gauche, l'homme qu'on n'a jamais pu lacer d'ambition exigeante ni de versatilité, est certainement le plus indiqué pour réaliser avec le concours fidèle, le programme que la dernière consultation électorale a imposé au Parlement.

C'est avec confiance que nous attendons à l'œuvre le ministère Viviani-Combes.

Conseil des Ministres

Un communiqué officiel. M. Doumergue expose les raisons de sa retraite.

Paris, 2 juin. — La Présidence du Conseil a communiqué la note suivante: Les ministres se sont réunis hier matin et ce matin, en Conseil de cabinet, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Doumergue.

politique en dehors des présidents du Sénat et de la Chambre. Il ne recevra personnellement aucune démission.

Même Refrain

Le mécanicien du rapide et l'employé des postes peuvent échanger une poignée de main. Je parle de cet employé des postes qui fut puni pour avoir mis l'articulateur d'un auto et pour ce service d'un charretier dont le véhicule avait pris feu.

«L'express parti de Paris-Invalides entra en gare du Mans et opéra son croisement de voies. La moitié du train était engagé lorsque survint à toute vitesse l'express de Brest, qui, catastrophe semblable, entraîna, mais brusquement le convoi de Brest arrêté. Le mécanicien, mettant tous ses moyens en action, avait bloqué les freins, immobilisant la formidable locomotive à quatre-vingt-dix centimètres du wagon de deuxième classe qui passait à ce moment devant elle.»

«Ne disons pas que c'est très bien. Ce brave homme nous répondrait sans doute: — Je n'ai fait que mon métier. Seulement, il n'a pas fait son métier à la perfection, paraît-il. Le récit que je viens de citer se termine, en effet, par ces mots: — «Malgré tout, ce mécanicien sera, dit-on, puni, car il aurait franchi l'entrée de la gare un signal fermé.»

«Puni pour avoir oublié son devoir? Parfait, il n'y a rien à répondre à cela. Mais, ce brave homme, qui, en fait, n'a rien fait, ne peut pas se réconforter le mécanicien après l'avoir puni?»

«Il y a, dans Victor Hugo, un épisode dont j'ose recommander la lecture aux chefs de cet agent convoqueur. C'est à bord de la corvette Claymore. Un commandant a l'air d'une carotide brisée par la chaîne. Elle roule à travers le bateau, qu'elle menace d'éventrer. Par bonheur, le commandant fait jeter à l'eau sa corvette dangereuse, on devine au prix de quels efforts!»

«Je te décore, lui dit le commandant, mais de la médaille de la République.»

«On pourrait se demander, en ce qui concerne la sorte avec ce mécanicien, qu'il n'est d'ailleurs pas question de passer par les armes. Car, enfin, qu'est-ce que cette justice qui oublie l'acte héroïque pour ne retenir que la déchéance? Et ne reconnaît-elle pas la l'admiration spirit administrative dont était animé ce chef de gare, qui, trouvant sur la voie un voyageur aux membres broyés et à peu près moribond, lui disait impérieusement: — Votre billet, siou platt! GRIFF.

La Trouaille

Même des Angoumettes était ravide. Quel anachronisme elle venait de trouver! Une merveille. Quatre chambres, deux cabinets de toilette, une salle à manger longue de dix mètres. Un grand salon de quatre mètres sept, un petit salon avec deux dessus de porte genre Watteau — et pourquoi ne seraient-ils pas de Watteau lui-même? — quatre mètres de hauteur partout. Une vue admirable sur les quais, les Tuileries, la Concorde... Et cela pour sept mille francs... C'était incroyable.

«Ah! les belles choses, les belles choses, on allait donner! Si on osait encore, à l'Esplanade, repousser la candidature de M. des Angoumettes!»

«Elle fut tellement enchantée de son nouvel appartement qu'elle voulut y passer tout de suite quelques heures par semaine. Quoique ses peintures y travaillât encore, elle y envoya un demi-douzaine de fauteuils, un tapis, un samovar, quelques gâteaux et y reçut, tout à tour, quelques intimes.

«Elle était impatiente de les initier à ses futures splendeurs. Et avec quel lyrisme elle leur imposa le four du propriétaire, leur détailla les moulures des corniches, le point de vue des parquets, le style des meubles, les cloisons, les dessus de portes. Il y avait un M. sur une plaque de cheminée... La Montespan, évidemment. D'ailleurs, Saint-Simon devait parler de cet immeuble...»

«Et! figures-vous, ma belle, que c'était à louer depuis six mois. Mais, parce que c'est situé rue de Brest, et que c'est un peu, et qu'il n'y a pas de chauffage central, ni de plinthes au ricolin, ni de portes à petits carreaux... Quelle trouaille, hein? Vous prendrez bien une tasse de thé?»

«Un surtout, qu'elle espérait éblouir, c'était M. Mazurat, l'historien du Second Empire. Il en était sûr, de l'Esplanade, quoiqu'il habitait une boîte à moûses du quartier des Ternes, dont les salons avaient quatre mètres quatre-vingt-cinq de côté, l'un dans l'autre. Et, en effet, quand M. et Mme Mazurat vinrent la voir, ils furent étonnés, sidérés, saisis.

«Ah! l'histoire! l'histoire! l'histoire! du Second Empire en supputant la hauteur des plafonds, en béant devant l'ampleur des portes, en louchant vers les dessus de portes genre Watteau...»

«Il en venait, le cher maître. Quant à Mme Mazurat, elle plémait sur les parquets à points de fougère, d'un air rageur, comme si elle avait voulu meurtrir les lames sous ses talons pointus. Ses souffles embausaient les glaces.

«Mais l'historien s'arrêta, pensif, devant une fenêtre. Et dit: — Eh! dites donc? demanda-t-il d'une voix de fausset. C'est bien le 30, c'est ça? — Mais oui! Pourquoi ça? — Le 30! Ah! l'histoire! — Ou'y a-t-il donc? — Ça ne vous dit rien, le 30 de la rue de Beaune? — Mais non... Et à vous, cher maître, ça vous dit quelque chose? — Ah! l'histoire!... Je vous crois que ça ne dit quelque chose!...»

Autour du Scandale Electoral de Lille

Le Frère Cyrille, agent du Nouveau-Lille

Les Trente cartes saisies sur les quatre Fraudeurs arrêtés

Comment le Frère Cyrille, supérieur d'Annappes servait d'intermédiaire entre le Nouveau-Lille et les frères quatre bras ou types belges qui venaient voter à Lille avec des cartes, pleins leurs poches.

On verra plus loin comment on a trouvé trente cartes sur les petits frères et les typographes belges de l'imprimerie pontificale et épiscopale «Casterman de Tournai. On s'est demandé par quel moyen ces cartes étaient venues en la possession de ces fraudeurs et en si grand nombre.

Nous sommes en mesure de donner aujourd'hui, à nos lecteurs, l'explication de ce mystère.

Le Nouveau-Lille et le frère Cyrille

C'est au Nouveau-Lille, — dans cette officine électorale de contrebande dont nous dirons demain les mystères, — que se préparait le travail de classement des cartes d'électeurs fictifs qui devaient être utilisées par les frères à barbe et autres belges recrutés tout exprès.

L'agent principal du Nouveau-Lille qui avait servi d'intermédiaire entre l'officine de Binauld le faussaire et les recrues de Belgique était le Frère Cyrille, ancien directeur du petit noviciat des Frères à Annappes et encore supérieur — plus longtemps — de la pseudo-maison de retraites qu'une récente décision ministérielle a si heureusement décidé de fermer.

C'est ce néfaste Frère Cyrille qui centralisait dans son bureau d'Annappes (où le juge d'instruction a saisi un agenda «électoral» plein de notations intéressantes), toutes les cartes et les bulletins de vote qui devaient être remis aux congréganistes et belges désignés pour venir voter à Lille.

Bruix le Frère Gallet dit Fleury, vint de Bruxelles la veille du 10 mai, recevoir les instructions du Nouveau-Lille que lui transmit le Frère Cyrille. Celui-ci lui remit des enveloppes contenant des cartes d'électeurs et des bulletins au nom de Dambrine et de Charles Delesalle. Sur les enveloppes se trouvaient inscrites toutes les indications nécessaires pour parcourir successivement les divers bureaux de vote où tour à tour le frère quatre-bras serait Delaire, Dekens, etc...

Le Frère De Cloedt reçut des instructions analogues et c'est du Frère Cyrille — il l'a avoué comme Gallet — qu'il tint cartes, bulletins, indications, etc., etc.

Les neuf cartes trouvées sur les deux petits Frères furent envoyées avec un grand nombre d'autres à Annappes par le Nouveau-Lille.

C'est un fait indéniable, désormais.

Ce que les frères de Froyennes venaient faire à Annappes

Pour les «typos» belges, un racolage en règle était organisé à Tournai. La maison Casterman, «imprimerie pontificale et épiscopale», était le réservoir où l'on recrutait les faussaires qui venaient à Lille voter avec des cartes d'électeurs fictifs.

M. Delay, un des chefs de cette imprimerie, menait la bande à Lille où l'on passait, les jours de scrutin, une joyeuse existence!

Mais, encore une fois, comment ces belges avaient-ils en leur possession ces cartes en très grand nombre qu'on retrouvait sur deux d'entre eux, lors de leur arrestation? C'est bien simple!

C'est encore le Frère Cyrille qui servait pour cela d'intermédiaire entre le Nouveau-Lille, et ces voleurs de suffrages.

Il y avait aussi les célèbres Frères quatre-bras de Froyennes — ceux qui signent leurs lettres de Rumezgnies-Chin (Belgique) dans cette affaire.

Ils venaient à Annappes, nous le savons, pour y chercher des paquets de cartes d'électeurs que leur remettait le Frère Cyrille.

Ils se assuraient ensuite la distribution à Tournai et dans d'autres communes belges où des militants du parti clérical payés à raison de deux francs par vote assuré — rasta et déplacement compris — se char-

Mercredi 3 Juin 1914

ES

L. Liévin

ES

ES

ES

ES

ES

ES

ES

ES

ES

ES

ES

ES

ES

ES

ES

ES